

## **REUNION DU 27 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, ROGER Betty, SOMMERMONT Jean-François, SOMMERMONT Régis, CARRE Hyacinthe.

Absent : DÉSIRÉ Maxime.

Absente excusés : Béatrice SAINT-SOLIEUX donnant pouvoir à M. Régis SOMMERMONT, Cédric DUFOUR.

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2019.

### **1. PARTICIPATION CITOYENNE**

Le Marechal des Logis Chef Eric FOURNIER de la Brigade Territoriale de Contact d'Ailly sur Noye présente à l'assemblée le dispositif « Participation Citoyenne » qui s'adresse aux élus avant une séance ouverte à la population. Le principe repose sur la sensibilisation des résidents en matière de délinquance dans leur commune. Le Maire est chargé de la mise en œuvre et du suivi. Les référents sur la base du volontariat doivent avoir une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects ou inhabituels avec un réflexe de signalement.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte à l'unanimité ce dispositif et autorise Monsieur le Maire à en signer la convention.

Une réunion publique sera dispensée en début d'année 2020.

### **2. ARBRE DE NOEL**

L'arbre de Noël sera organisé par Madame Béatrice SAINT SOLIEUX et Monsieur Hyacinthe CARRE sur les mêmes bases que l'année précédente. Il aura lieu le samedi 14 décembre.

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Bruno BARDET dresse le compte rendu de la réception des travaux rue du Haut et rue du Moulin effectués par la STAG au profit du SIVOM de Boves.

Le rendu est loin d'être à la hauteur de nos espérances. En effet, suite à erreur de commande imputable au Cabinet Etudis, la réalisation de la rue du Haut a été exécutée en bicouche gravillonnée alors que les rues intramuros de l'ensemble des communes reçoivent un enrobé coulé à froid dont le tapis de roulement est beaucoup plus confortable. D'autre part, les rives n'ont pas été mises à niveau et des trous sont déjà en formation. Quant à la rue du Moulin l'intervention est quasi nulle car le gravillonnage a été appliqué directement après un simple grattage de la terre. L'entreprise STAG propose une nouvelle intervention au printemps prochain.

Monsieur Le Maire présente le projet de boîte à lire proposé par Amiens Métropole. Cette dernière sera implantée au mur de l'école pour en faciliter l'accès. Madame Caroline DUBOILE en sera la référente et des veilleurs seront recherchés auprès de la population.

Les Membres du Conseil Municipal